

La situation actuelle du pétrole présente deux possibilités d'augmentation des paiements de péréquation. Une forte et constante disparité de prix nuirait à l'économie des cinq provinces de l'Est en les plaçant ainsi plus au-dessous de la moyenne nationale, ce qui pourrait entraîner une hausse des paiements de péréquation. De même, une nette et constante augmentation des recettes d'une des provinces les plus favorisées donnerait lieu à une hausse de la moyenne nationale des dépenses par province qui entraînerait une hausse des paiements de péréquation. Ce sont les contribuables qui font les frais de ces augmentations, car il n'existe pas d'autre source. Je répète que ces paiements sont surtout assumés par les provinces les plus riches.

Pour toutes ces raisons, il est clairement entendu qu'une politique nationale doit être mise en œuvre et que le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Parlement, a un rôle important à jouer, car la Chambre, le Parlement, représente tout le pays. Toutefois, le gouvernement fédéral n'assume pas son rôle comme il le devrait en agissant arbitrairement et c'est malheureusement ainsi qu'il s'est comporté jusqu'ici.

[Français]

Du point de vue fédéral, il me paraît y avoir trois façons possibles d'aborder cette question.

Le gouvernement pourrait adopter une attitude de laisser-faire, et laisser les provinces fixer elles-mêmes les prix qu'elles voudraient, ne pas tenir compte de l'inégalité dans les prix en certaines régions, et ne montrer aucun intérêt vis-à-vis des millions de Canadiens dont le fardeau fiscal serait augmenté pour compenser l'accroissement dans les paiements de péréquation.

Il est évident, monsieur le président, que ce choix est inacceptable. Il est inacceptable à tous les partis représentés à la Chambre, et il est inacceptable aussi, je crois, à toutes les régions de ce pays.

[Traduction]

Une autre solution pour le gouvernement fédéral serait de prendre des dispositions arbitraires et unilatérales—user de ses pouvoirs existants et chercher à en obtenir d'autres pour imposer sa volonté dans l'ensemble du pays. Je ne suis pas encore disposé à croire qu'un gouvernement fédéral choisirait cette ligne de conduite; mais je dois ajouter, monsieur l'Orateur, que de nombreuses initiatives du gouvernement actuel ont vivement ébranlé ma confiance.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanfield:** La troisième solution accessible et la seule qui soit certes acceptable est que le gouvernement fédéral élabore une ligne de conduite de concert avec les gouvernements provinciaux et les représentants des territoires. L'application de cette ligne de conduite ne saurait être facile, mais elle suscitera la bonne volonté indispensable et permettra de trouver un terrain commun qui peut renouveler la force et la détermination du Canada pour des générations à venir.

Dans ces conditions, les provinces consommatrices de pétrole brut canadien doivent reconnaître le bien-fondé des réclamations légitimes des provinces productrices qui ont droit à un rendement raisonnable de leurs ressources non renouvelables qui diminuent. En procédant à ma propre analyse, j'ai examiné le prix de l'hydro-électricité, une ressource renouvelable de propriété publique au Canada. Le prix le plus bas de l'hydro-électricité au Canada est d'environ 3.5 millièmes par kilowatt-heure. Par

#### *Droits d'exportation du pétrole*

rapport au contenu en énergie thermique et au prix de l'hydro-électricité à 3.5 millièmes—c'est de l'énergie à assez bon marché—un baril de pétrole coûterait environ \$6. Je ne veux pas dire que ce devrait être l'indice du prix, je me sers uniquement de cet exemple pour comparer les valeurs.

Je le répète, les provinces productrices de pétrole ont droit à un revenu raisonnable et aussi à une part adéquate du développement national grâce à des politiques fédérales qui n'entravent pas l'expansion et la diversification de leur économie, tandis que les autres régions plus riches du pays utilisent les ressources non renouvelables des provinces. Tous les Canadiens des autres régions du pays doivent devenir plus conscients de la fâcheuse situation où se trouvent nos cinq provinces de l'Est qui sont et resteront à la merci des hausses des prix du pétrole sur le marché mondial pendant bien des années encore. A ce propos, je tiens à signaler, à l'intention de quiconque penserait autrement, que la nouvelle section du pipe-line jusqu'à Montréal, qui devrait être terminée dans deux ou trois ans, pourvu qu'on se décide enfin à l'entreprendre ce sacré pipe-line...

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanfield:** ... ne pourra répondre au tout début qu'à un tiers environ de la demande. Autrement dit, selon le projet actuel, un tiers environ du pétrole dont nos cinq provinces de l'Est ont besoin sera acheminé par ce pipe-line. De nouvelles formules, y compris la mise en valeur de certains gisements découverts sous l'Atlantique et le recours à d'autres méthodes d'acheminement, seront nécessaires pour réduire encore la vulnérabilité de ces cinq provinces. Et ces prévisions s'échelonnent sur une période beaucoup plus longue que les prochaines années.

J'ai déjà dit que les grandes provinces sont intéressées à consommer du pétrole canadien et que les provinces en général se préoccupent de la position concurrentielle de leurs industries. Elles se soucient des effets probables des paiements de péréquation sur les taxes. L'élaboration d'une politique pétrolière nationale pour les années à venir, pour la prochaine décennie, exige du gouvernement fédéral qu'il dirige la réalisation d'une telle entreprise. J'ai déjà reconnu que ce n'est pas une mince tâche, ni pour le gouvernement fédéral, ni pour les gouvernements provinciaux. C'est pourtant la seule manière de procéder et je crois que les perspectives d'avenir sont excellentes.

Pendant les deux premières semaines d'octobre dernier, j'ai parcouru le pays et rencontré plusieurs chefs provinciaux, dont ceux de l'Ontario et des quatre provinces de l'Ouest. Vous vous souviendrez que nous connaissions alors tous les éléments de la situation mondiale de l'énergie; seule leur importance a changé depuis lors. Le gouvernement fédéral avait décrété un blocage volontaire des prix du pétrole canadien et établi une taxe temporaire sur les exportations. Les rapports fédéraux-provinciaux étaient assez tendus. Dans les entretiens que j'ai eus un peu partout au pays, j'ai constaté que des solutions pourraient être apportées dans bien des domaines. J'ai aussi constaté la nécessité de certains principes directeurs qui pourraient former la base d'un accord, la base d'une nouvelle politique pétrolière nationale dont nous aurons besoin dans un avenir immédiat. J'ai déjà énuméré certains de ces principes, mais je pense qu'il conviendrait de les résumer point par point aujourd'hui. Je pense que c'est le genre de principes directeurs que le gouvernement devrait énoncer lors de la prochaine conférence des premiers ministres sur l'énergie.